L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

SAMEDI, 13 AOUT 1892.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE Un taureau âgé de trois ans, rue Gentilly. S'adresser 83 rue Douane. 12 août 3 f

A VENDRE Dans le Second District, un terrain situé rue Esplanade, entre Dauphine et Bourbon, 24x134 pieds. S'adresser à 193 rue Gravier, au premier. 7 août 1 f

DEMANDES.

UNE fille blanche pour travailler de Chine ou vice versa. Se présenter au 4 rue d'environ cinq pieds. Doit laver et repasser. Doit coucher à la maison. Se voir le matin. Adresser par lettre à M. No 212 à la Poste. 11 avril—1 semaine.

ON demande un homme sobre et rangé pour travailler dans une écurie. Gages, $30 mois. Se présenter à la maison pour faire la visite si elle le désire. S'adresser à J. F. Saulet, 1 rue Bourbon. 3 août—1 p

ON demande à acheter des tableaux à l'huile, bonnes vases et objets antiques. S'adresser à Garrison, 194 rue du Canal 27 juillet—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE Ld du District pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,392—Division D—Dans l'affaire ex Carrie D. Montgomery, interdite. Attendu qu'Edouard Sinclair Farrar, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie D. Montgomery, interdite, a demandé à cette cour par l'intermédiaire de son agent et fondé de pouvoir reconnu, Mlle Rosalie Lavisia Rogers, l'autorisation de prendre possession de, d'aliéner des procédures pour recouvrer et transporter de cet Etat tous les biens, droits et créances appartenant à la dite interdite. Avis est par le présent donné à qui cela concerne. Il sera dès lors et dès trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande du dit curateur ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour.

Nouvelle-Orléans, 3 août 1892.

EUG. D'HÉRÉTÉ.
Député Greffier.

3août—5 12 19 26—sept 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Pierre G. Rousseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,789.—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Octave Lagarde, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

5 août—5 10 15

Succession de Jean F Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,492—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

10 août—10 13 19

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE Ld du district pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 36,446—Louis P. Bienvenu vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une requête des créanciers du pétitionnaire L. un P. Bienvenu a été présentée au juge soussigné, le Juge Blanchard, et que le dit pétitionnaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Rapp, Bienvenu, insolvables dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff. Wenck, notaire public, en ses bureaux, No 158 rue Camp, commune, ce mardi le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, et qu'à ce, voter sur sa décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent être soumises, que dans l'intervalle les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.

(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant à la place de Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division D, malheureusement absent par un congé.

Pour copie conforme,

JNO. H. MANUEL, Député Greffier.

13août—4f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE du District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,396—Division E—George F. Schroeder vs ses créanciers.—Que la cession des biens du pétitionnaire George F. Schroeder, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, notaire, en son bureau No 40 rue du Camp en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et sur toutes autres affaires qui peuvent être soumises, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1892.

(Signé) GEO. H. THEARD,
Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. MANKIN Député-Greffier.

2 août—2 6 11

Etat de situation semestriel

DE LA

Banque National'e Mutuelle

De la Nouvelle-Orléans,

Nouvelle Orléans 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$492,[illegible] 66
Mortgage, garantie et non garantie	6,490 44
Rente des E. U. en garantie de la circulation	50,000 00
Autres bonds et actions	120,000 00
Maisons de banque et autres propriété immobilière	41,335 22
Fonds de séparation avec le trésorier des E. U.	2,250 00
Prêts sur demande $130,161 16 Echange sur New York	114,676 04
Dû sur drafts sur nos banquiers	20,644 07
Monnaie courante, espèces et chèques locaux	220,635 38— 476,116 87
Total	$1,122,625 91

PASSIF

Fonds capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	30,000 00
Profits indivis	6,515 86
Circulation non échues	45,000 00
Dividendes non payés	$424 00
Dû aux banques et banquiers	36,997 69
Dû aux déposants	713,728 36— 751,150 05
Total	$1,122,625 91

JAS. J. TARLETON,
Président.

8 juil—2f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 AOUT—CLASSE No 290
Tirage de 6 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
49	61	67	25	34	7	64	67	60	19

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux journaux, se font en public et leur donnent dans les salons de la Compagnie.

Ils témoignent nous apposons notre signature

Ce 12 août 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.

Commissaires.

Les pièces d'une étrange ressemblance peuvent être vu en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'emploi général, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire.

Nous donnons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, tous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O Nat. Bank
CARL KOHN, Prest, Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE ORLEANS,

MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT:

$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, août	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	500,	12,500
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100,	20,000
300 Lots de	50,	15,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, août		$10,000
100 Lots de $60,		6,000
100 Lots de $40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $99, août	$19,980
999 Lots de $99,	19,980
3,434 Lots se montant à	$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5: Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs. 14 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lou.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'usage de la malle à TOUTES LES Loteries, nous avons nommé des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les Lettres officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités éloignées d'un bureau de poste ou de chemin de fer.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat irrévocable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Un échantillon du billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à Nouvelle Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans, que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président de la Nouvelle Orléans, que les signatures des cinq membres du Conseil d'Administration, savoir: G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. WILKINSON, apparaissent le portrait de quatre Banquiers Nationaux, par l'entremise de leurs Présidents, doivent payer l'importe que les présentés à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes infâmes et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et ne jamais négocier maintenant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent le chance de les encaisser.

Nommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses dirigeants et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous désirons, par les présentes, que nos précédents à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, tous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

Commissaires.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles, chevaux, wagon, mobilier, etc., etc.

John B. Chienbert vs. William H. Cooke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,307.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, par les heures ci-après désignées, le SAMEDI, 13 août 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un cheval, avenue de la Louisiane, entre les rues Bruxelles et St-Denis, (la rue dernière étant la rue Delachaise).

10 3 juments et poulains, 2 mulets, 1 wagon pour le bois, 1 charrette, 1 jeu de harnais, 1 buggy, 1 lot de bois, installations de moulin, divers et autres objets mobiliers et améliorations, etc., sur le dit terrain.

2e Aussi, le droit d'occupation pour le terme non expiré du bail de la propriété décrite ci-après, à savoir: Les lots situés entre les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, faisant face à l'avenue de la Louisiane, et le lot No 24, faisant face à la rue Bruxelles, dans l'Ile No 447, entre les rues Delachaise et St-Denis, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, pour le terme de cinq ans commençant le 1er août 1892, et finissant le 29 février 1897; le tout d'après le bail enregistré dans l'affaire ci-dessus auquel on peut se référer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2août—2 5 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un demi-intérêt indivis dans le "Steamboat Saint-John."

Louis P. Delahoussaye contre Max Blanchard Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,950—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un demi-intérêt indivis dans le vapeur connu sous le nom de "Steamboat Saint-John," avec ses machines, chaudières, cabestans, ancres, cables, cordages, chaloupes et tous les agrès et appendances y appartenant, le dit Bateau, cet demeurant enregistré dans le Port de Shreveport, Bossier, et mesure 74 tonneaux de jauge brut et vingt deux 33/100 tonnes de jauge net.

Ce bateau est à Alger, sur la rive droite du Mississippi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété ci-dessus dite Premier District.

Firemen's Building Association vs. la veuve et héritiers de William Cartlett, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le paroisse d'Orléans.—No 36,092.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain et les constructions y érigées situés dans la Troisième district de cette ville, borné et désigné par les Nos 73 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Common Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain et les constructions y érigées situés dans la Troisième district de cette ville, borné et désigné par les Nos 73 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Common Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 juil—28 août 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de quatrième district.

Alphonse Bandeau vs Michael Stephen Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain et les constructions y érigées situés dans le Premier District de cette ville, borné et désigné par les Nos 73 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur comme comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île No 74, borné par les rues St-Charles, Coliseum, Polymnie et la Felicity Road, et désigné par les Nos 11 sur un plan de division déposé pardevant Alphonse Pilié, notaire, le 7 août 1868, et homologué par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 juin 1868; ledit lot mesurant soixante-cinq pieds de front sur la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds et demi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,198.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages, privilèges, servitudes et appartenances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile No 74, borné par les rues Gravier, Commercial Place, Dauphine et Bienville, et désigné par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan de division déposé pardevant Alphonse Pilié, notaire, le 7 août 1868, et homologué par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 juin 1868; ledit lot mesurant cent pieds de front sur la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt-sept pieds et demi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 juil—28 août 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de rentons 91 instantanées d'une traverse bien achalandée.

American Brewing Co., vs E. H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 36,285.—En vertu d'un ordre de vente daté le 2 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 15 août 1892, à 11 h. avec A. M. de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un local, coin de Parreaux Pacifique et de la rue Palmyre.

Tout le contenu et installations de la buvette située dans le dit local, consistant d'une barre de pin et installations, tables et autres membres, stand verrerie et vaisselle, etc., etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 août—4 8 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.

—vs.—

Mlle Rose Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,216—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile No 74, borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Roffignac, mesurant l's'accroissant des rues Gasquet et Liberté, quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er août—1 8 15 22 29—3 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Iaius Godolphin Leech—No 35292—Division "B".

La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée dans cette affaire, il est ordonné qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant Iaius Godolphin Leech à être sujet à une interdiction légale, pour cause d'imbécilité, et déclarant qu'il est incapable de gérer ses affaires, et que les frais soient encourus par la succession.

Jugement rendu le 23 mai 1892.

Jugement signé le 30 mai 1892.

A la demande de Jas. Comstock, Esq., conseil de l'interdit.

Et, témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la cité et paroisse d'Orléans, ce 5me jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-douze.

EUG. D'HÉRÉTÉ, Député-Greffier.

13 juil—3f en 30 j

FRED. D. KING, Juge.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à sudon en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont été récemment un volonté et une parvenu de son remarquables.

Accords et réparations de pianos aux spécialité. 20 août—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une épicerie dans le sixième district.

Marx Levy et Frère vs Landry Bagot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,751—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine boutique de marchandises sèches et épicerie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ile No 296 (maintenant No 1), borné par les rues Derbigny, Josephine et Locust. Le dit lot désigné par le No 28 sur un plan fait par C. A. De Armas, le 7 juin 1867, mesurant au plus ou moins: le lot No 28, trente pieds, neuf pouces, trois lignes de face à la rue Josephine, sur quatre-vingt-sept pieds neuf pouces et un quart de profondeur entre la ligne de division du No 28, et cent quarante-un pieds neuf pouces et un quart de ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 29, et trente pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Andrew.

Acquis par le défendeur de P. F. Fourchy d'après un acte reçu par Alfred E. Lemarié, notaire, le 19 mars 1888 (Titre enregistré C. O. Livre 129, page 201.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée comme comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fafrez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,099—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île No 74, borné par les rues St-Charles, Coliseum, Polymnie et la Felicity Road, et désigné par le No 11 sur un plan de division déposé pardevant Alphonse Pilié, notaire, le 7 août 1868, et homologué par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 juin 1868; ledit lot mesurant soixante-cinq pieds de front sur la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds et demi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er août—1 8 15 22 29—3 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Iaius Godolphin Leech—No 35292—Division "B".

La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée dans cette affaire, il est ordonné qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant Iaius Godolphin Leech à être sujet à une interdiction légale, pour cause d'imbécilité, et déclarant qu'il est incapable de gérer ses affaires, et que les frais soient encourus par la succession.

Jugement rendu le 23 mai 1892.

Jugement signé le 30 mai 1892.

A la demande de Jas. Comstock, Esq., conseil de l'interdit.

Et, témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la cité et paroisse d'Orléans, ce 5me jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-douze.

EUG. D'HÉRÉTÉ, Député-Greffier.

13 juil—3f en 30 j

FRED. D. KING, Juge.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une épicerie dans le Cinquième District.

J. Montgomery & Co. vs V. A. Theard.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans.—No 22,227.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mes entrepôts, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 15 août 1892, à 12 heures M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine boutique de marchandises sèches et épicerie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'île No 296 (maintenant No 1), borné par les rues Derbigny, Josephine et Locust. Le dit lot désigné par le No 28 sur un plan fait par C. A. De Armas, le 7 juin 1867, mesurant au plus ou moins: le lot No 28, trente pieds, neuf pouces, trois lignes de face à la rue Josephine, sur quatre-vingt-sept pieds neuf pouces et un quart de ligne de profondeur entre la ligne de division du lot No 28, et cent quarante-un pieds neuf pouces et un quart de ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 29, et trente pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Andrew.

Acquis par le défendeur de P. F. Fourchy d'après un acte reçu par Alfred E. Lemarié, notaire, le 19 mars 1888 (Titre enregistré C. O. Livre 129, page 201.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur améliorée comme comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île No 74, borné par les rues St-Charles, Coliseum, Polymnie et la Felicity Road, et désigné par le No 11 sur un plan de division déposé pardevant Alphonse Pilié, notaire, le 7 août 1868, et homologué par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 juin 1868; ledit lot mesurant soixante-cinq pieds de front sur la rue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds et demi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er août—1 8 15 22 29—3 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,492—Division C—Attendu que Joseph R. Winchester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester, décédée intestat; par cela le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la C ur. A. V. FLOTTE,
Greffier.

5 août—5 10 13

Succession de Mlle Mary A. Kenas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,373—Division E—Attendu que Mme Anna Lee Tims (née Fremaux) femme de J. F. Tims, a présenté une requête à l'effet d'obtenir des lettres d'administratrice dans la succession de feu Mlle Mary A. Kenas décédée intestat; par cela le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Hermann Kahle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

3août—3 9 12

Succession de Francis Pons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 34,598—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Octave Lagarde, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

5 août—5 10 15

Succession d'Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,498—Division C—Attendu que Joseph R. Winchester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Aimée Frère, femme décédée de J. R. Winchester, décédée intestat; par cela le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la C ur. A. V. FLOTTE,
Greffier.

5 août—5 10 13

Succession de Elisabeth Bourgère, veuve de Aristide Bourgère décédée.

No 36,796.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ENGOFFIER, Plaintes J. Spear, Exécuteur—Bureau 9 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 24 septembre 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Enchères de Charles, entre ci avec et ci-contre, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 17 juin 1892 par l'honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en faveur de Mme Elisabeth Bourgère, veuve de Aristide Bourgère décédée, contre la succession de ce d